

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Chartres - BUT - Génie électrique et informatique industrielle

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Chartres - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3750)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Chartres - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3750)	Jury par défaut	Autres candidats	33	241	178	136	38
		Bacheliers technologiques toutes séries	17	129	88	88	13

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Chartres - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3750)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	26	17	12	2	5,3 %
			Masculin	215	161	124	36	94,7 %
			Total	241	178	136	38	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	3	0	0	0	0 %
			Masculin	126	88	88	13	100 %
			Total	129	88	88	13	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Chartres - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3750)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	7	1	0	0	0 %
				Sans mention	94	71	53	20	54,1 %
				AB	69	66	48	12	32,4 %
				B	30	28	25	5	13,5 %
				TB	8	8	8	0	0 %
				Total	208	174	134	37	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	3	0	0	0	0 %
				AB	6	0	0	0	0 %
				B	7	2	1	1	100 %
				TBF	2	2	1	0	0 %
				Total	18	4	2	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au	Sans mention	8	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			bac	AB	1	0	0	0	
				B	4	0	0	0	
				Total	13	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
			Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	1	1	0
		Sans mention			44	21	21	5	38,5 %
		AB			47	35	35	4	30,8 %
		B			27	24	24	3	23,1 %
		TB			7	7	7	1	7,7 %
		Total			129	88	88	13	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Chartres - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3750)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	188	157	126	34	89,5 %
			En réorientation	33	19	8	4	10,5 %
			Non scolarisés	10	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	5	0	0	0	0 %
			Autres	5	1	1	0	0 %
			Total	241	178	136	38	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	115	85	85	13	100 %
			En réorientation	10	3	3	0	0 %
			Non scolarisés	3	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	129	88	88	13	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Chartres - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3750)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	102	95	74	16
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	33	27	20	9
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	31	29	25	6
			Autres doublettes	33	18	12	6

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	120	87	87	13
			Autres doublettes	6	0	0	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Chartres - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3750)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	51,3 %	56,2 %	56,5 %	43,2 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	16,6 %	16 %	15,3 %	24,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	15,6 %	17,2 %	19,1 %	16,2 %
		Autres doublettes	16,6 %	10,7 %	9,2 %	16,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Chartres - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (3750)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	95,2 %	100 %	100 %	100 %
		Autres doublettes	4,8 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes dans toutes les matières notamment en Sciences et en Technique Industrielle, en Lettres, en Langues et Sciences Humaines.	Les bulletins, la fiche avenir	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau correct et régulier attendu dans les matières précédemment citées, surtout en Sciences et en Technique Industrielle	Les bulletins. La fiche avenir	Très important
Savoir-être	Comportements et assiduité (absences injustifiées ou perlées, devoirs non rendus, ou problèmes de discipline) attitude face au travail du candidat seront des critères déterminants.	Les bulletins, La fiche avenir, en particulier "méthodes de travail" et "autonomie"	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation. Adéquation du projet personnel et professionnel à la formation. Actions en amont de la candidature (participation à Portes ouvertes, salons ou forums, cordées de la réussite)	Le projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extrascolaires	Expérience acquise en entreprise (stages, périodes) ou dans les domaines de la formation (projet personnel). Implications dans des activités extrascolaire (associatif, sportif, culturel,...)	Les expériences personnelles de nature scientifique, technologique ou industrielle. Les activités et les centres d'intérêt.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Absence des enseignements scientifiques prérequis pour la formation GEII
- Niveau scolaire insuffisant
- Problèmes de comportement (absences injustifiées ou perlées, devoirs non rendus, mauvaises appréciations sur la fiche avenir ou encore problèmes de discipline)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Oui

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'étude des dossiers se fait à partir des résultats académiques du candidat, noté sur 200 points et d'un entretien individuel noté sur 100 points. A l'issue de ces évaluations, chaque candidat se voit attribuer une note sur 300 points. Une barre d'admission est fixée pour chacun des groupes de bac afin de définir les listes des candidats admissibles et des candidats refusés. Parmi les candidats admissibles, cette note sur 300 points permet un classement qui définira l'ordre d'appel sur Parcoursup

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Tant pour les bacheliers technologiques que généraux, le candidat doit montrer une grande implication dans les enseignements de spécialité de première et de terminale.

Le niveau en Sciences comme en Technologies doit être satisfaisant.

Un travail régulier est attendu.

Le comportement et le savoir-être doivent satisfaire aux hautes exigences attendues en vue d'une insertion professionnelle.

Chaque dossier de candidature doit être rempli sérieusement avec un projet de formation ou un projet professionnel personnalisé et argumenté.

Une lettre de motivation soignée et non-générique est un plus.

La participation aux entretiens individuels est déterminante car elle montre l'intérêt du candidat pour la formation.

Signature :

Egard SEKKO,

Directeur de l'établissement I.U.T de Chartres